



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Le 22 septembre 2022 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 15 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Marlène PERRIAT

Présents avec voix délibérative : **21** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : 0 Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **21**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER ; William GAUTHERIN ; Dany JAMMES

#### CAGD

Hervé DARRIGADE ; Jean LAVIELLE ; Jean SOUBLIN

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Luc De MONSABERT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

### Absents :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; François GUILLAMET ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Bernard DUPONT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ;

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ; Isabelle NOGARO

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.



Monsieur le Président propose au Comité syndical d'autoriser la décision modificative n°1 de l'exercice 2022, qui a pour objet d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget UVE afin de prendre en considération l'augmentation des coûts d'achat sur certaines matières premières.  
Monsieur le Président précise qu'une recette exceptionnelle de 440 000€ a été perçue au titre du remboursement de sinistre sur la chaudière intervenu en 2018.

Sur la section d'exploitation :

Dépenses				Recettes			
Chap.	Art.	Libellés	Montants	Chap. /Op.	Art.	Libellés	Montants
60	60613	Gaz	+20 000,00€	70	7088	Autres produits d'activités annexes	-7 300 000,00€
60	60681	Achat ammoniacque	+40 000,00€	75	7588	Autres produits divers de gestion courante	+7 300 000,00€
60	60682	Achat Bicarbonate	+350 000,00 €	77	778	Autres produits exceptionnels	+440 000,00€
66	66111	Intérêts réglés à échéance	+ 30 000,00€				
<b>TOTAL</b>			<b>440 000,00€</b>				<b>440 000,00€</b>

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** les modifications proposées au budget UVE 2022 du SITCOM telles que présentées.

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

*Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télécours » accessible par le site Internet [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 26 septembre 2022

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

*Pour le Président,  
Par Délégation,  
Le Directeur,*

*Thomas VENEY*

